

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le

ID : 089-200039642-20250618-70_2025-DE

<p>DEPARTEMENT DE L'YONNE</p>	<p>Le mercredi dix-huit juin deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy le Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME.</p>
<p>ARRONDISSEMENT D'AVALLON</p>	<p>Étaient présents : <i>Ancy-Le-Franc</i> : M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques <i>Ancy-Le-Libre</i> : Mme BURGEVIN Véronique, <i>Argenteuil-Sur-Armançon</i> : M. MUNIER Patrice, <i>Baon</i> : M. CHARREAU Philippe, <i>Bernouil</i> : M. FOURNILLON Dominique, <i>Cheney</i> : M. CALONNE Marc, <i>Collan</i> : Mme GIBIER Pierrette, <i>Cruzy-Le-Châtel</i> : M. DURAND Thierry, <i>Dyé</i> : M. DURAND Olivier, <i>Epineuil</i> : Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, <i>Flogny La Chapelle</i> : M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, <i>Fulvy</i> : M. HERBERT Robert, <i>Junay</i> : M. PROT Dominique, <i>Lézennes</i> : M. MENARD José, <i>Molosmes</i> : M. BUSSY Dominique, <i>Nuits-Sur-Armançon</i> : M. GONON Jean-Louis, <i>Pacy-Sur-Armançon</i> : M. GOUX Jean-Luc, <i>Perrigny-Sur-Armançon</i> : Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, <i>Pimelles</i> : M. RETIF Adrien, <i>Ravières</i> : M. FOREY Vincent, <i>Roffey</i> : M. GAUTHERON Rémi, <i>Rugny</i> : M. NEVEUX Jacky, <i>Sennevoy-Le-Bas</i> : M. VARAILLES Dominique, <i>Sennevoy-Le-Haut</i> : M. MARONNAT Jean-Louis, <i>Tanlay</i> : M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, M. ROY Yohan, <i>Thorey</i> : M. NICOLLE Régis, <i>Tonnerre</i> : M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. HAMAM Nabil, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, <i>Trichey</i> : Mme GRIFFON Delphine, <i>Vézannes</i> : M. LHOMME Régis, <i>Villiers-Les-Hauts</i> : M. BERCIER Jacques, <i>Vireaux</i> : M. PONSARD José, <i>Viviers</i> : M. PICQ Christian,</p>
<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE</p>	<p>Excusés avant donné pouvoir : <i>Chassignelles</i> : Mme JERUSALEM Anne (a donné pouvoir à M. DURAND Thierry), <i>Dannemoine</i> : M. KLOËTZLEN Eric (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc), <i>Epineuil</i> : Mme JOUVEY Maryline (a donné pouvoir à Mme SAVIE-EUSTACHE Françoise), <i>Jully</i> : M. FLEURY François (a donné pouvoir à M. MARONNAT Jean-Louis), <i>Ravières</i> : M. LETIENNE Bruno (a donné pouvoir à M. FOREY Vincent), <i>Sambourg</i> : M. PARIS Stéphane (a donné pouvoir à M. GOUX Jean-Luc), <i>Stigny</i> : Mme DOLLIER Anne (a donné pouvoir à Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie), <i>Tonnerre</i> : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. FICHOT Jean-François), M. CLECH Cédric (a donné pouvoir à Mme PRIEUR Chantal), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), ELBACHIR Nicole (a donné pouvoir à M. PONSARD José), M. GERTNER Philippe (a donné pouvoir à M. DROUVILLE Michel), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Mme ORGEL Emilie (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane) ; <i>Yrouerre</i> : M. PIANON Maurice (a donné pouvoir à M. PROT Dominique).</p>
<p>Nombre de conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 75 - Présents : 45 - Absent(s) : 30 - Pouvoir(s) : 15 - Votants : 60 	<p>Absents excusés : <i>Argentenay</i> : M. TRONEL Michel, <i>Gigny</i> : M. TOBIET Michel, <i>Lézennes</i> : M. DUTOIT Franck, <i>Tissey</i> : M. SABOURIN Sébastien, <i>Tonnerre</i> : Mme AGUILAR Dominique.</p>
<p>Délibération n°70 -2025</p>	<p>Absents non excusés : <i>Aisy-Sur-Armançon</i> : M. MURAT Olivier, <i>Arthonnay</i> : M. LEONARD Jean-Claude, <i>Cry-Sur-Armançon</i> : M. DE PINHO José, <i>Flogny La Chapelle</i> : Mme DRUJON Nathalie, <i>Gland</i> : Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, <i>Mélisey</i> : M. BOUCHARD Michel, <i>Quincerot</i> : M. BETHOUART Serge, <i>Saint-Martin-Sur-Armançon</i> : M. LEMAIRE Benjamin, <i>Serrigny</i> : Mme THOMAS Nadine, <i>Tronchoy</i> : M. DEZELLUS Emmanuel, <i>Vézennes</i> : M. PACAULT Philippe, <i>Villon</i> : Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine.</p> <p>Secrétaire de séance : Mme TOULON Sylviane</p> <p>Date de convocation : Jeudi 12 juin 2025</p>

Objet :

ATTRACTIVITE/ SANTE

Demande de subvention pour l'aménagement d'un cabinet dentaire

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 dite Loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) créant le Contrat Local de Santé (CLS), outil contractuel ayant pour objectif de répondre aux enjeux de santé globaux sur un territoire donné,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 104-2016 du 22 novembre 2016, relative à la mise en conformité des statuts communautaires au regard des dispositions de la loi NOTRE, par laquelle la CCLTB prend la compétence d'animation du contrat local de santé et d'engagement au soutien d'actions sanitaires et sociales d'intérêt communautaire,

Vu la délibération 87-2024 approuvant la signature du Contrat Local de Santé du Tonnerrois en Bourgogne 2025-2029,

Vu la délibération n° 18-2025 en date du 2 avril 2025 relative au vote du budget primitif 2025 de la CCLTB,

Vu la signature du Contrat Local de Santé du Tonnerrois 2025-2026, et principalement son axel relatif à l'attractivité du territoire et l'offre de soins, et la fiche action 1.3 selon laquelle il convient de favoriser un accès de proximité aux soins spécialisés (dont les soins

dentaires), pour la population du Tonnerrois, via la mise à disposition pour les professionnels de santé d'équipements et de locaux,

Considérant l'arrivée de deux dentistes à Tonnerre et que pour cela le Centre Hospitalier de Tonnerre leur propose d'exercer au sein de l'établissement dans des locaux qu'il convient d'aménager à cet effet car ils ne disposent pas de fauteuil dentaire ni de tout l'équipement que cela induit.

Considérant que pour leurs activités professionnelles, ces deux dentistes doivent disposer chacun d'un espace aménagé avec un fauteuil dentaire, et qu'il a été acté que ces fauteuils seraient installés à l'hôpital, à côté de la salle de radiologie dentaire pour des raisons pratiques évidentes,

Considérant que les élus de la CCLTB, sollicités par l'ARS BFC et le Centre Hospitalier de Tonnerre, souhaitent participer au développement de l'offre de soins dentaires sur le Territoire afin de favoriser un meilleur service aux habitants, en finançant l'aménagement d'un des cabinets dentaires et l'implantation d'un fauteuil dentaire pour un montant de 40580 € HT, dont 38 129 € doivent être éligibles à la DETR.

Monsieur PONSARD, vice-président en charge de la santé expose les faits et propose d'autoriser le Président à déposer toutes les demandes de subventions permettant de financer les travaux d'aménagement d'un cabinet médical et l'achat d'un fauteuil dentaire, et notamment de la DETR à hauteur 19 064 €.

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	60	pour
	0	contre
	0	abstention

CONCLUSION

AUTORISE Monsieur Régis LHOMME :

- A déposer des demandes de subventions, dont de la DETR à hauteur de 19 064 €, pour le co-financement des travaux d'aménagement d'un cabinet dentaire et l'installation d'un fauteuil dentaire
- A percevoir les subventions inhérentes à ces demandes

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,
Monsieur Régis LHOMME

La secrétaire de séance,
Mme Sylviane TOULON



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).